

Les écrans rétractables Sunspace sont conçus comme la solution de protection solaire privilégiée.

Nos solutions manuelles et motorisées vous permettent de créer un espace protégé qui s'ouvre et se ferme en quelques secondes.

La variété de toiles et d'options de moustiquaires offre la combinaison idéale d'ombrage et de protection.

Ce système est conçu pour résister aux intempéries et offre une excellente résistance aux rayons UV, à la corrosion et aux rayures dans des conditions normales d'utilisation.

Couverture de la garantie : Notre obligation en vertu de cette garantie se limite à la réparation ou au remplacement de toute pièce ou composante fabriquée par Sunspace qui est jugée défectueuse pendant les périodes de garantie applicables décrites ci-dessus.

Si la réparation ou le remplacement de la pièce défectueuse s'avère excessivement coûteux, le fabricant pourra rembourser le prix d'achat du produit concerné.

Cette garantie ne s'applique pas aux produits endommagés ou jugés défectueux à la suite d'une mauvaise manipulation, d'une utilisation inadéquate, d'un entretien inadéquat, ou en raison des conditions du site ou de travaux effectués par des tiers.

Limitation de la garantie : Sunspace n'est pas responsable des dommages indirects, punitifs, particuliers, accessoires ou consécutifs, ni des pertes que le consommateur pourrait subir ou encourir relativement à ce produit ou à son utilisation.

Procédure de réclamation : Si une réclamation au titre de la garantie s'avère nécessaire, veuillez envoyer la pièce défectueuse (si cela est possible) ou demander une inspection par l'entrepreneur ayant effectué l'installation. Si la pièce est jugée défectueuse, une pièce de remplacement neuve vous sera fournie sans frais (transport payable à la réception).



Garantie des écrans rétractables Usage résidentiel

Sunspace Modular Enclosures Inc. (le fabricant) garantit à l'acheteur d'origine que les matériaux et la fabrication sont de qualité supérieure, conformément à cette garantie limitée non proratisée.

- **Garantie du moteur et de la télécommande : 5 ans**

Nous garantissons que le moteur et la télécommande de l'écran rétractable offriront un rendement normal pendant une période de 5 ans.

- **Non couvert par la garantie**

- Toutes les conditions existantes du site.
- La qualité d'exécution des travaux, l'installation et les matériaux d'installation fournis ou réalisés par des tiers.
- Les matériaux qui ne sont pas fabriqués par Sunspace ne sont pas couverts par cette garantie Sunspace ni par toute garantie implicite associée.
- Les dommages causés par des insectes, des gardons (cafards), la condensation (buée), le PVC, le vinyle ou les surfaces peintes ne sont pas couverts.
- L'entretien visant à retirer les débris de l'extérieur doit être effectué pendant toute la durée de vie de l'installation.

- **Pour faire une réclamation**

Les éléments suivants seront requis :

- Une copie du contrat d'achat original.
- Des photos des dommages ou de la zone concernée par la réclamation de garantie.

